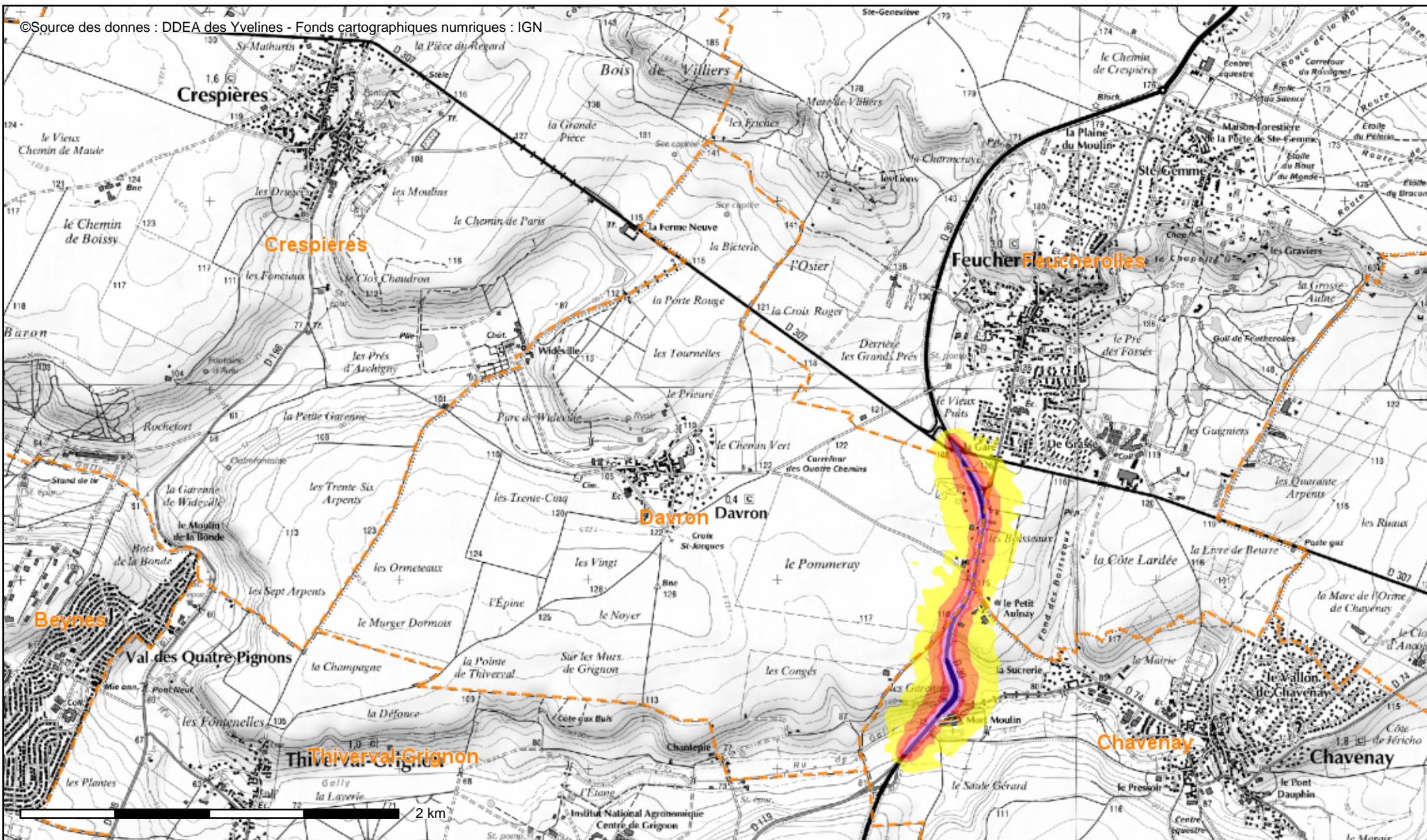


Exposition au bruit sur 24h des grandes voies routières



Conception : DDT 78
Date d'impression : 14-09-2017



Description :

Cartes de bruit stratégiques en application de la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 (transpose en droit français par les articles L. 572-1 L. 572-11 du code de l'environnement - décret n2006-361 du 24 mars 2006 - arrêts des 3 et 4 avril 2006 - circulaire ministérielle du 7 juin 2007).

Ces cartes de bruit stratégiques sont des représentations de l'exposition sonore des populations sur un territoire tendu.

Carte publiée par l'application CARTELIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)